



LA DÉNONCIATION OBLIGATOIRE DE LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE AU MANITOBA

cyberaide!ca^{MD}
LA CENTRALE CANADIENNE DE SIGNALEMENT

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

Ce rapport a été publié en juin 2021 par le Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE). Il met en relief le rôle du CCPE dans le cadre de la loi sur la dénonciation obligatoire au Manitoba et présente un résumé des activités pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 dans la province du Manitoba. Sauf indication contraire, les statistiques et les chiffres mentionnés dans le présent document ont été compilés par le Centre canadien de protection de l'enfance à partir des données dont il dispose et couvrent la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Des efforts raisonnables ont été déployés pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des données.

© 2021, Centre canadien de protection de l'enfance inc., 615 chemin Academy, Winnipeg (Manitoba) R3N 0E7. Tous droits réservés.

« cyberaide!ca », « enfants avertis » et « Priorité Jeunesse » sont des marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE) déposées au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE », « Projet Arachnid », « AidezMoiSVP.ca » et « Shield par Projet Arachnid » sont utilisés au Canada comme marques du CCPE.

Le CCPE a l'autorisation ou la permission d'utiliser toutes les images incluses dans le présent rapport ou pense sincèrement que leur utilisation bénéficie de l'exception pour usage loyal. Les photos de banque d'images montrent des mannequins et servent à illustrer le propos. Pour les photos prises par des tiers et les articles de presse, l'auteur est mentionné dans la mesure du possible, et le Centre canadien ne revendique aucun droit d'auteur sur ces photos ou articles de presse. Les tweets sont reproduits tels qu'ils apparaissent sur Twitter^{MD} avec la date de publication. Lorsqu'une photo accompagne un tweet, on présume qu'elle appartient au titulaire du compte sur lequel le tweet a été publié, à moins que la source soit mentionnée dans le tweet. Les messages publiés sur les médias sociaux sont reproduits tels quels et leur reproduction n'équivaut nullement à un cautionnement de la part du CCPE. Toutes les autres marques ou dénominations commerciales citées dans le présent document appartiennent à leurs détenteurs respectifs.

Les termes « partenaire » et « partenariat » sont utilisés au sens général et ne supposent en rien l'existence d'un partenariat légal entre le CCPE et une tierce partie.

Les statistiques sur les activités d'information sont des estimations fournies par l'entreprise qui a mis l'espace promotionnel à notre disposition. Les impressions correspondent au nombre de fois qu'un support de sensibilisation est vu, peu importe le nombre de fois qu'une même personne le voit.

TABLE DES MATIÈRES

Le Centre canadien de protection de l'enfance	2
Faits saillants 2020-2021.....	5
Exemples de signalements reçus en 2020-2021.....	8
Autres faits saillants	8
Réponse à la COVID-19.....	10
Formation, éducation et ressources.....	12
Séances Zoom et présentations numériques	13
Colloque de formation sur les enfants disparus ou exploités :	
Perfectionnement professionnel pour la protection des enfants	16
Formation pour les forces de l'ordre et les procureurs de la Couronne	16
Campagnes de sensibilisation : Dénonciation obligatoire	18
Journées annuelles de sensibilisation.....	20
Alertes Cyberaide.ca	23
Identification et soutien des victimes	24
Analyse de mécanismes de signalement d'images d'abus pédosexuels sur les plateformes grand public.....	24
Témoignage devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.....	26
Anniversaire de Twitter	27
Solutions technologiques pour lutter contre les images d'abus pédosexuels.....	30
Projet Arachnid	30
Transcender la définition	30
Projet Arachnid : Briser le cycle des abus	32
Aide aux victimes et aux survivant.e.s	32
Défense des intérêts des survivant.e.s et compréhension de leurs besoins particuliers.....	34
Efforts pour faciliter l'enregistrement et l'utilisation de déclarations de la victime et de déclarations au nom d'une collectivité au Manitoba.....	34
La suite des choses.....	36

LE CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) est un organisme de bienfaisance national voué à la protection de tous les enfants. Il veut réduire l'exploitation et les abus sexuels d'enfants et offre à cette fin des

programmes, des services et des ressources aux familles, au personnel éducatif, aux organismes de services à l'enfance et aux forces policières du Canada ainsi qu'à d'autres intervenants. Cyberaide.ca – la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sur Internet – relève aussi du CCPE, de même que le [Projet Arachnid](#), une plateforme Web qui détecte les images d'abus pédosexuels connues sur le Web visible et le Web clandestin et qui envoie des demandes de suppression à l'industrie.

En service depuis le 26 septembre 2002, Cyberaide.ca a été intégrée en mai 2004 à la *Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*. En décembre 2011, le CCPE, par l'entremise son programme Cyberaide.ca, a été désigné comme point de signalement dans le règlement découlant de la *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet* (article 2).



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Les signalements que Cyberaide.ca reçoit du public sont de huit types :

IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS



LEURRE INFORMATIQUE

Exploitation d'enfants à des fins de **PROSTITUTION**



TRAFIC D'ENFANTS

Exploitation sexuelle d'enfants dans le contexte des **VOYAGES ET DU TOURISME**

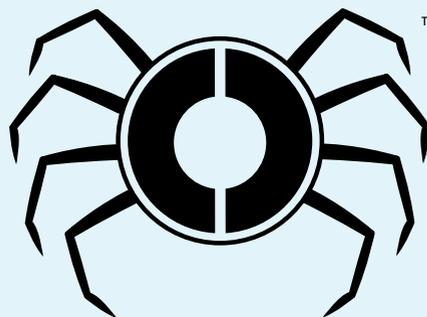


RENDRE ACCESSIBLE À UN ENFANT DU MATÉRIEL SEXUELLEMENT EXPLICITE

ENTENTE OU ARRANGEMENT avec une autre personne en vue de commettre une infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant



DIFFUSION NON CONSENSUELLE D'IMAGES INTIMES



Au 31 mars 2021, **le nombre de signalements traités par Cyberaide.ca s'élevait à 4 803 599**. En 2020-2021, nous avons traité **1 595 346 signalements**; de ce nombre, 98 % sont attribuables au Projet Arachnid.

Environ **99 %** des signalements de cas d'exploitation sexuelle d'enfants reçus en 2020-2021 ont été retransmis à une ou plusieurs instances (corps de police, services de protection de l'enfance ou centrales de signalement étrangères) ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un fournisseur de services électroniques.

En date du 31 mars 2021, Cyberaide.ca avait connaissance que les signalements qui lui avaient été transmis par la population canadienne avaient mené à **au moins 580 arrestations policières** et **au moins 542 prises en charge d'enfants en situation d'abus**.



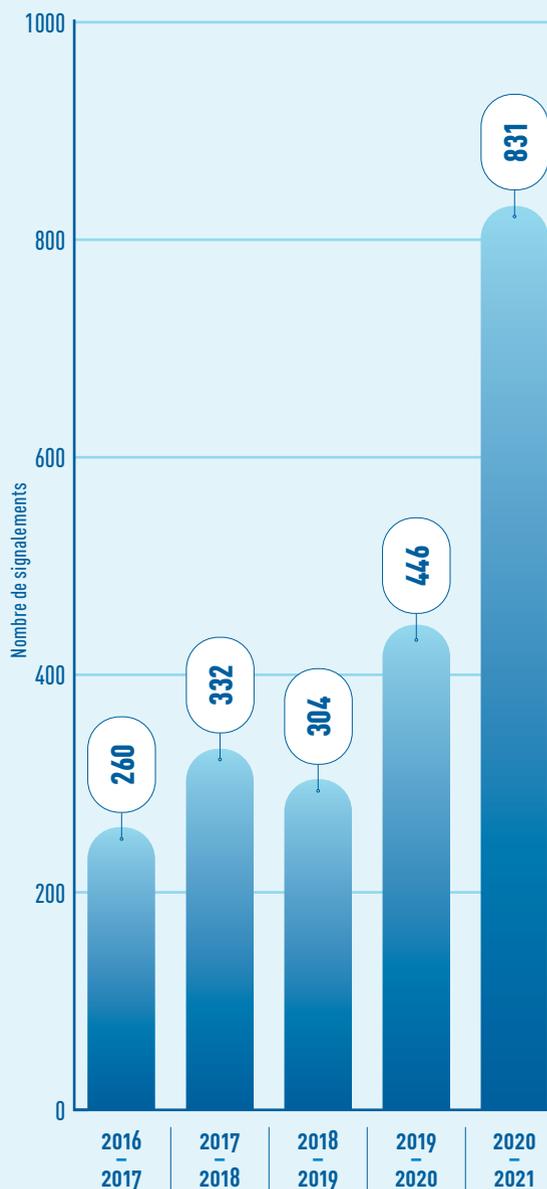
Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

FAITS SAILLANTS 2020-2021

La *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* oblige les personnes se trouvant sur le territoire du Manitoba à signaler les cas soupçonnés de pornographie juvénile à Cyberaide.ca pour analyse. **La dénonciation obligatoire vise à faciliter le signalement des enfants qui pourraient avoir besoin de protection.**

Aux termes de cette loi, lorsque Cyberaide.ca détermine qu'un incident de pornographie juvénile pourrait s'être produit au Manitoba, il lui revient de signaler l'affaire à une agence de services à l'enfant et à la famille ou à un corps de police (ou aux deux, s'il y a lieu) et de prendre toutes les autres mesures éventuellement stipulées dans le règlement.

Cyberaide.ca a reçu en tout **4 888 signalements** d'origine manitobaine classés Pornographie juvénile depuis l'entrée en vigueur de la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile au Manitoba en 2009. En 2020-2021, Cyberaide.ca a traité **831 signalements** d'origine manitobaine soumis dans la catégorie Pornographie juvénile, **une hausse de 142 %** par rapport à la moyenne annuelle des cinq dernières années (344).



SIGNALEMENTS DE PORNOGRAPHIE JUVÉNILE D'ORIGINE MANITOBAINE

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, Cyberaide.ca a reçu **831 signalements** d'origine manitobaine dans la catégorie Pornographie juvénile :

90 %

des incidents signalés¹ concernaient des sites Web.

Après analyse,

12 %

des incidents ont été classés² Pornographie juvénile, Pornographie juvénile (non confirmé), Pornographie juvénile – Rendre accessible (confirmé ou non confirmé) ou Pornographie juvénile – Écrite/audio.

99 %

des signalements ont été soumis via la fiche de signalement en ligne de Cyberaide.ca, tandis que les 1 % restants ont été soumis via la ligne téléphonique sans frais.

90 %

des auteurs de signalement de pornographie juvénile ont choisi de ne pas s'identifier.

Lorsqu'un signalement de pornographie juvénile contenait des renseignements sur l'enfant victime ou le suspect, son auteur s'est identifié dans

59 %

des cas.

L'âge indiqué par l'auteur du signalement était de 18 à 30 ans dans

15 %

des cas, de 31 à 50 ans dans 9 % des cas, de moins de 18 ans dans 3 % des cas et de 51 ans et plus dans 2 % des cas (l'âge n'était pas indiqué dans 71 % des cas).

12 %

des signalements d'origine manitobaine classés Pornographie juvénile par le signalant ont été retransmis à la police ou à des centrales de signalement à l'étranger ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un fournisseur de services électroniques.

17

signalements classés Pornographie juvénile par Cyberaide.ca ont été retransmis aux services de protection de l'enfance et de police du Manitoba.

6

signalements classés autrement que Pornographie juvénile par Cyberaide.ca ont en outre été retransmis aux services de protection de l'enfance.

¹ Les signalements sont décomposés en fonction du nombre d'incidents qu'ils contiennent. Par exemple, un même signalement pourrait contenir des informations sur un site Web et un clavardoir. Les analystes considéreraient alors qu'il s'agit de deux incidents distincts et les analyseraient séparément.

² Un analyste à la protection de l'enfance attribue à chaque incident une classification secondaire (propre à Cyberaide.ca) basée sur le *Code criminel* du Canada. Cela permet de confirmer ou de corriger la classification attribuée par l'auteur du signalement.

Selon les informations reçues des services de protection de l'enfance, les 17 signalements classés Pornographie juvénile par Cyberaide.ca se répartissent comme suit :

Allégations fondées : 1 signalement	Allégations non fondées : 8 signalements	Abus non confirmé : 2 signalements
Aucun danger apparent pour l'enfant : 2 signalements	Enquête en cours : 2 signalements	2 signalements ont été retransmis à une agence de protection de l'enfance à l'extérieur du Manitoba, sans retour d'information.

De tous les signalements reçus depuis l'entrée en vigueur de la dénonciation obligatoire, le 15 avril 2009, 1 778 ont été retransmis à un corps de police ou à une centrale de signalement à l'étranger ou ont donné lieu à une demande de suppression d'images adressée à un fournisseur de services. Un total de 193 signalements classés Pornographie juvénile et contenant des renseignements sur l'identité d'un enfant victime ou d'un suspect en territoire manitobain ont été retransmis à la protection de l'enfance depuis l'entrée en vigueur de la *Loi* le 15 avril 2009. La majorité des signalements d'origine manitobaine se rapportent à des images ou à des incidents hors province. **Ce résultat montre l'importance d'avoir un point de contact pour vérifier minutieusement les signalements et les retransmettre aux instances compétentes; il est aussi en phase avec le taux de triage d'autres provinces.**



Exemples de signalements reçus en 2020-2021

En avril 2020, Cyberaide.ca a reçu un signalement concernant un homme qui aurait accédé à de la pornographie juvénile. Selon les informations reçues, l'individu en question avait aussi des antécédents d'abus pédosexuels. Le signalement a été retransmis à la police ainsi qu'à la protection de l'enfance. La protection de l'enfance a prouvé les allégations.

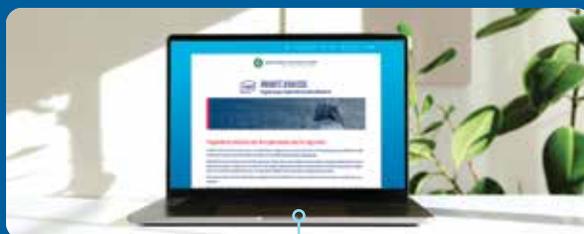
En septembre 2021, Cyberaide.ca a reçu un signalement concernant un homme qui aurait enregistré de la pornographie juvénile voyeuriste. Le signalement contenait aussi des allégations selon lesquelles l'individu en question avait peut-être accès à des enfants. L'information a été retransmise à la police ainsi qu'à la protection de l'enfance. La protection de l'enfance enquête actuellement sur ces allégations.

AUTRES FAITS SAILLANTS

En 2020-2021, le CCPE a mené des activités qui ont permis de souligner l'importance de cette loi et le grand rôle que la formation, l'information et la sensibilisation continuent de jouer. Nous présentons ci-dessous une liste sommaire de ces activités; plus de détails dans les sections suivantes.



Plus de **150** membres du personnel éducatif, parents, responsables d'enfants, travailleurs en garderie et étudiants de niveau postsecondaire du Manitoba ont assisté à des webinaires animés par le personnel éducatif du CCPE (p. 12).



Nous avons donné **accès à des formations en ligne** sur la problématique des abus pédosexuels à plus de **16 400 professionnels et bénévoles** du Manitoba dans le cadre du programme **Priorité Jeunesse^{MD}** (p. 12).

Nous avons préparé des déclarations de la victime et des déclarations au nom d'une collectivité et les avons soumises auprès des tribunaux au Manitoba et au Canada, tout en informant continuellement les procureurs de la Couronne du Manitoba au sujet de la jurisprudence applicable (p. 34).



Nous avons mené des campagnes d'information au Manitoba sur les problématiques et les dangers de l'heure ainsi que les moyens d'obtenir de l'aide et l'importance des services de Cyberaide.ca (p. 18).



Nous avons distribué plus de **58 500 exemplaires de nos ressources d'éducation et de sensibilisation** au Manitoba (p. 14).



Nous avons remis **GRATUITEMENT à plus de 870 membres du personnel éducatif du Manitoba** de nouvelles leçons sur la sécurité en ligne pour les élèves de la 3^e à la 8^e année (p. 11).

Nous avons mis des ressources adaptées à la disposition des familles, du personnel éducatif et des organismes de services à l'enfance du Manitoba durant la pandémie (p. 10).



Nous avons élargi les critères de **Projet Arachnid** pour l'envoi des demandes de suppression de manière à inclure des images qui ne relèvent pas du *Code criminel* afin de soutenir les victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images au Manitoba et au Canada (p. 30).



Nous avons publié un rapport qui vient renforcer les efforts du CCPE à l'échelle mondiale pour soutenir les survivant.e.s et réduire l'accessibilité des images d'abus pédosexuels (p. 24).



RÉPONSE À LA COVID-19

Confinées à la maison en raison de la COVID-19, les familles se sont retrouvées confrontées à des classes virtuelles et à un accès sans limites à Internet, avec tous les risques que cela comporte pour les enfants. Au cours des deux premières semaines de la pandémie, les signalements à Cyberaide.ca ont augmenté de 40 %. À la fin de l'exercice, les signalements avaient explosé, atteignant une hausse de 106 %³ pour les cas d'enfants qui avaient reçu des messages ou des images à caractère sexuel venant d'internautes adultes, qui avaient subi des pressions pour transmettre des images à caractère sexuel ou pour se livrer à des activités sexuelles, ou qui avaient vu des images à caractère sexuel d'eux-mêmes diffusées sur Internet.

En réaction, le CCPE a diffusé des conseils de sécurité en ligne et mis des ressources à la disposition du personnel éducatif et des familles, dont :



Une page dédiée au soutien pendant la pandémie (accessible à partir de Cyberaide.ca), pour réunir au même endroit les ressources nouvelles et existantes, de sorte que les familles, le personnel éducatif et les organismes de services à l'enfance puissent trouver facilement ce dont ils ont besoin. Cette page est la plus consultée sur le site Web du CCPE depuis mars – **plus de 2 600 Manitobains l'ont consultée** – et elle continuera d'être actualisée au gré des besoins. Cliquez ProtegeonsNosEnfants.ca/covid pour en savoir plus.



Une Alerte Cyberaide.ca, lancée au vu de nombreuses conversations relevées sur le Web clandestin entre délinquants pédosexuels, qui voyaient dans le confinement une occasion sans précédent de se mobiliser et d'échanger les « bonnes pratiques » pour parvenir à leurs fins.

³ Comparaison de l'exercice 2020-2021 avec l'exercice 2019-2020.



Une campagne spécialement consacrée aux fonctions de signalement de Cyberaide.ca, pour que les Canadiens sachent à qui s'adresser en cas d'exploitation sexuelle sur Internet.



Un effort de sensibilisation accru par l'entremise des médias sociaux et de contacts directs avec les acteurs du dossier, pour faire en sorte que les ressources importantes parviennent au personnel éducatif, aux corps de police et aux familles du Canada. Le personnel du CCPE a en outre continué d'accorder des entrevues aux médias pour discuter des risques décelés par Cyberaide.ca et des mesures à prendre par les parents pour protéger leurs enfants en ces temps inédits.



Le lancement de leçons numériques gratuites sur la sécurité en ligne pour les enfants et les jeunes de la 3^e à la 8^e année pour faciliter l'apprentissage à distance. Les sujets abordés sont : quoi faire lorsqu'on voit des choses « bizarres » sur Internet, les dangers du partage de photos et de vidéos, les relations saines et malsaines, le consentement et les moyens d'obtenir de l'aide.

FORMATION, ÉDUCATION ET RESSOURCES

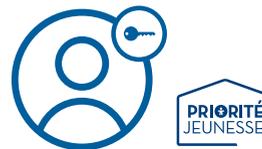
En 2020-2021, le CCPE a fourni de la formation et des ressources sur l'exploitation sexuelle des enfants à des professionnels de la protection de l'enfance et d'autres domaines. Voici les principaux résultats de ces efforts :



Plus de **150** éducateurs, parents, responsables d'enfants, travailleurs en garderie et étudiants de niveau postsecondaire du Manitoba ont assisté à des webinaires animés par le personnel éducatif du CCPE.



Plus de **28 000** comptes d'accès aux leçons numériques d'Enfants avertis^{MD} sur la prévention des abus pédosexuels et la sécurité en ligne ont été ouverts pour des membres du personnel éducatif du Manitoba.



Plus de **16 400** comptes d'accès à la formation en ligne Priorité Jeunesse ont été ouverts pour des utilisateurs du Manitoba.

Réorientation du soutien aux écoles : Le CCPE a collaboré avec le Centre de soutien à l'apprentissage à distance du gouvernement du Manitoba pour que le personnel éducatif dispose **GRATUITEMENT** de 5 000 comptes d'accès à des leçons numériques (leçons sur la prévention des abus pédosexuels, nouvelles leçons sur la sécurité en ligne et modules 9^e-10^e année).



Séances Zoom et présentations numériques

Avant même que la pandémie ne mette un frein aux voyages et aux présentations en personne, la demande de perfectionnement professionnel en ligne avait explosé. Dans ce contexte, le CCPE a continué de développer de nouvelles présentations pour le personnel éducatif sur les réalités de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, en particulier les tendances observées par Cyberaide.ca pendant la pandémie en ce qui a trait au leurre et à l'extorsion d'enfants et d'adolescents à des fins de production de photos et de vidéos d'abus pédosexuels. Ces présentations traitent aussi des limites professionnelles à respecter lorsqu'on travaille avec des enfants via Internet et de l'élaboration de politiques et de procédures pour mieux protéger les enfants à l'école et dans le contexte de l'éducation en ligne.

« Une présentation exceptionnelle et un travail incroyable. »

– UN MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU MANITOBA

Les écoles ont aussi fait appel au CCPE pour apporter du soutien aux parents en matière de sécurité en ligne, notamment en ce qui concerne le partage de photos et de vidéos. Pour répondre à cette demande, le CCPE a créé une nouvelle présentation sur la sécurité en ligne pour les familles. Cette présentation donnée par Zoom portait sur les dangers pour les enfants et les jeunes selon les données compilées par Cyberaide.ca, les mesures que les familles peuvent prendre pour protéger leurs enfants, les points à discuter au sujet de la sécurité en ligne et les ressources et services complémentaires que le CCPE offre aux familles.

« J'ai trouvé ça très utile et très clair. J'ai consulté plusieurs sites Web, j'ai demandé conseil à des amis ces derniers mois, et cette présentation résume tout, en plus de proposer des ressources très conviviales... J'ai trouvé réponse à mes questions et je vois mieux comment parler à mon enfant de sa vie numérique... C'est une présentation que tous les parents/responsables d'enfants/enseignants devraient voir. »

– UN PARENT QUI A ASSISTÉ À UNE SÉANCE ZOOM

Enfants avertis 9^e/10^e année : Pour des relations saines :

En 2020, le CCPE a lancé un nouveau plan de leçon numérique et une série de vidéos dans le but de susciter d'importantes conversations avec les élèves de 9^e-10^e année et de les outiller pour prendre les bonnes décisions dans des situations difficiles et savoir quoi faire s'ils se font demander des images intimes avec insistance. Les vidéos d'accompagnement traitent de sujets comme les limites, le consentement sexuel, les stéréotypes et les comportements sains et malsains dans une relation. L'objectif est de permettre aux jeunes de développer leur sens critique pour réduire leur vulnérabilité.

Plus de **17 200 membres du personnel éducatif** du Manitoba ont obtenu un compte d'accès aux leçons et aux vidéos depuis leur publication.

Exemple d'école : Le CCPE a accordé à la Division scolaire Pembina Trails un accès élargi aux leçons Enfants avertis en créant **3 400 comptes** pour les leçons destinées aux élèves de 9^e/10^e année.



Soutien global : Grâce à une subvention du ministère de la Justice du Manitoba, le CCPE a aidé à mieux protéger les enfants contre la violence sexuelle en offrant de la formation et des ressources au personnel scolaire, aux enfants et à leurs familles dans toute la province. Cette approche globale vient renforcer les capacités de protection et de réaction des écoles et leur permet de mieux réduire les risques de violence sexuelle envers les enfants. La subvention pour l'année 2020-2021 a bénéficié à la Division scolaire Seven Oaks (**26 écoles / 2 600 comptes**) et à la Division scolaire franco-manitobaine (**24 écoles / 2 500 comptes**).

Enrichissement de la Série de vidéos d'experts : La très populaire Série de vidéos d'experts du CCPE, qui offre du perfectionnement professionnel spécialisé aux organismes de services à l'enfance, s'enrichit d'une nouvelle catégorie consacrée au partage d'expériences. Cette section présente des récits personnels de survivant.e.s qui, en plus de partager courageusement leur histoire, apportent un éclairage sur les conséquences des abus pédosexuels, sur ce qui leur a été utile ou non dans leur rétablissement et sur les mesures que les adultes peuvent prendre pour mieux protéger les enfants dont ils ont la charge.

Le premier récit de la série s'avère extrêmement pertinent pour le personnel éducatif : Peter Hamer a été abusé sexuellement par son professeur de musique à l'école secondaire. Dans ses vidéos, il parle non seulement de la stigmatisation des survivants masculins, mais aussi des manquements des autres enseignants et adultes autour de lui à protéger les élèves et de ses démarches pour traduire son abuseur en justice.

Près de 120 professionnels du Manitoba ont accédé à la Série de vidéos d'experts en 2020-2021.



Sécurité dans les lieux publics : Dans le cadre de notre collaboration avec la Ville de Winnipeg, nous avons créé plus de **500 comptes** d'accès à la formation d'introduction Priorité Jeunesse pour offrir une mise à niveau aux employés qui avaient assisté précédemment aux formations présentielle complètes.

En plus de mieux former le personnel des installations municipales pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle, cette initiative appelle également les utilisateurs des installations à signaler au personnel tout comportement inhabituel, comme la prise de photos d'enfants sans autorisation ou la présence de téléphones ou de caméras dans les vestiaires.

Colloque de formation sur les enfants disparus ou exploités : Perfectionnement professionnel en matière de protection des enfants

L'édition 2020 du Colloque de formation sur les enfants disparus ou exploités a malheureusement dû être annulée en raison de la COVID-19. Cependant, les participants inscrits ont été invités à profiter des possibilités de perfectionnement professionnel en ligne offertes par le CCPE, dont notre Série de vidéos d'experts, qui met en vedette plusieurs anciens conférenciers du colloque.

Des séries spécialisées ont été créées pour les membres des forces de l'ordre, les travailleurs de la protection de l'enfance, les procureurs, les professionnels de la médecine et de la santé mentale, et le personnel éducatif. Les problématiques abordées sont les suivantes :

- Les infractions pédosexuelles
- Les images d'abus pédosexuels
- Le dévoilement et la découverte d'un abus
- Les impacts d'un abus pédosexuel



Formation pour les corps de police et les procureurs de la Couronne

Corps de police

En 2020-2021, nous avons distribué des ressources d'éducation et de prévention aux corps de police de toute la province et leur avons fourni les messages et les supports nécessaires pour sensibiliser la population. Faits saillants :

- Campagne d'information continue auprès des corps de police du Manitoba concernant l'offre accrue de services de soutien du CCPE pour les victimes et les survivant.e.s d'images d'abus pédosexuels et leurs familles. Ces efforts ont donné lieu à des discussions sur le soutien à la suppression des images d'abus pédosexuels par le biais de Projet Arachnid, le soutien à la planification de la protection pour aider les survivant.e.s et leurs personnes aidantes à reprendre le cours de leur vie, l'orientation des victimes et des survivant.e.s ainsi que de leurs personnes aidantes vers d'autres services de soutien (counseling, thérapie, services aux victimes, etc.).
- Les agents spécialisés du Manitoba qui ont suivi des cours de techniques d'enquête en matière d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet par l'entremise du Collège canadien de police ont été bien renseignés sur le Projet Arachnid, les services de soutien offerts par le CCPE et l'accès au portail de Projet Arachnid pour les forces policières – un outil complémentaire au matériel d'enquête.

Procureurs de la Couronne

Le service juridique du CCPE continue d'organiser des séances d'information semestrielles à l'intention des procureurs de la Couronne du Manitoba pour les renseigner sur les nouvelles initiatives du CCPE, les données contextuelles importantes issues des activités du CCPE et les derniers développements juridiques dans le dossier de la protection de l'enfance.

Projet de recherche juridique sur l'infraction de « production de pornographie juvénile » :

Le 31 mars, le CCPE a terminé son premier rapport de recherche sur la production d'images d'abus pédosexuels au Canada. Cette recherche a été financée en partie par une subvention du Fonds pour le droit de demain de l'Association du Barreau canadien. Plus de 500 décisions de justice ont ainsi été examinées. Le rapport de mars est consacré aux victimes de personnes qui ont été condamnées pour « production de pornographie juvénile », qui ont agi seules et qui ont produit ce matériel elles-mêmes. Le rapport présente des données détaillées sur 274 victimes canadiennes et 150 délinquants et dresse un portrait de ce que ces affaires nous apprennent sur la détection et le traitement judiciaire des délinquants et le soutien aux victimes. Un résumé est en préparation, et il est prévu qu'un ou plusieurs articles découlant de cette recherche soient soumis pour publication dans une revue juridique.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION : DÉNONCIATION OBLIGATOIRE

Cyberaide.ca est chargée d'informer la population manitobaine sur la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile. La sensibilisation et les activités d'information restent des priorités pour Cyberaide.ca.



Online Safety Starts with Conversations

Cette campagne, menée en collaboration avec le Tracia's Trust et financée par le gouvernement du Manitoba, appelait les familles à parler avec leurs préadolescents et leurs adolescents des dangers de certaines activités en ligne (diffusion en direct, jeux en ligne, conversations vidéo, etc.) et les dirigeait vers des ressources utiles pour entamer la conversation.

Déployée à la télévision, sur des supports imprimés et numériques ainsi que dans les médias sociaux, cette campagne dirigeait les parents et responsables d'enfants vers le site ParentsCyberAvertis.ca, qui offre aux familles des conseils sur les mesures à prendre pour protéger leurs enfants sur Internet ainsi que des points à discuter avec leurs préados et ados selon leur âge. Les familles et le personnel éducatif ont également pu accéder gratuitement à des leçons sur la sécurité en ligne pour les élèves de la 3^e à la 8^e année, tirées du programme éducatif national Enfants avertis du CCPE.



Sur les ondes de CTV Winnipeg, Signy Arnason, directrice générale adjointe du CCPE, discute de la campagne et de l'importance d'entamer ces conversations avec les enfants.

Protection pendant la pandémie :

En 2020-2021, le CCPE a accordé **35 entrevues** pour discuter de l'augmentation des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet dans la dernière année et mettre en avant ses ressources et ses services pour aider les familles, le personnel éducatif et les organismes de services à l'enfance à assurer la sécurité des enfants et des jeunes dont ils ont la charge.

Augmentation des cas d'exploitation sexuelle

En 2020-2021, Cyberaide.ca a enregistré **une augmentation de 106 % des signalements** de cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet, attribuable en grande partie à la pandémie. Cette campagne, basée sur une statistique antérieure qui chiffrait la hausse à 88 %, attirait l'attention sur cette augmentation alarmante et appelait la population à signaler les images préoccupantes de mineurs à Cyberaide.ca.

La vidéo de la campagne, publiée sur Facebook^{MD}, Twitter^{MD}, YouTube^{MD} et Instagram^{MD}, a généré 2,1 millions d'impressions et plus de 9 800 clics sur le lien [Cyberaide.ca/signalement](https://cyberaide.ca/signalement).



Des placements ont été faits à Winnipeg, Brandon et ailleurs au Manitoba sur des supports publicitaires urbains, dans les transports publics et sur des panneaux d'affichage, des bacs à ordures et des bacs de recyclage, générant en tout plus de **33 millions d'impressions**. Des publicités numériques sur BellMedia, CBC et CTV Winnipeg – dont un segment à l'émission du matin – ont généré 880 000 impressions de plus.

Au bout du compte, on a pu observer une **augmentation de 109 % des signalements⁴** en provenance du Manitoba par rapport aux 28 jours précédents.

⁴ 92 signalements vs 44.

Journées annuelles de sensibilisation

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À CYBERAIDE.CA

Cyberaide.ca a vu le jour un 26 septembre et le CCPE souligne chaque année cet anniversaire par des campagnes de sensibilisation et d'autres initiatives pour illustrer l'importance de ce service national.

Pour l'édition 2020, le CCPE a fait la promotion d'une nouvelle série de vidéos éducatives à destination des préados et des ados, avec le professeur Michael Salter. Ces vidéos traitent d'une foule de sujets dont les relations saines, le consentement, les limites et les stéréotypes dans le but de responsabiliser les jeunes et de renseigner les parents sur les précautions que les préados et les ados peuvent prendre pour se protéger en ligne et hors ligne.

Ce jour-là, le directeur de Cyberaide.ca, Stephen Sauer, a accordé **deux entrevues médias** pour discuter plus à fond de l'augmentation des signalements d'exploitation sexuelle d'enfants.

Sur les médias sociaux, les publications consacrées à la Journée de sensibilisation à Cyberaide.ca ont joint un **auditoire cumulé de plus de 97 000 personnes**, tandis que la page des vidéos (enfantsavertis.ca/secondaire) a cumulé près de **700 pages vues**, dont environ **3 % provenaient du Manitoba**.





JOURNÉE POUR UN INTERNET PLUS SÛR

Chaque année, au début de février, la Journée pour un Internet plus sûr (SID) permet à des gens de partout dans le monde de s'unir pour apprendre aux enfants et aux ados à se servir du numérique de façon prudente et responsable. Pour l'édition 2021, le CCPE a lancé une série de vidéos sur la sextorsion destinées aux jeunes.

Ces courtes vidéos expliquent en quoi consiste la sextorsion, comment les jeunes se font prendre au piège et où ils peuvent trouver de l'aide; un complément d'information est offert sur le site Cyberaide.ca pour diriger les familles et le personnel éducatif vers des ressources qui les aideront à protéger les jeunes contre ce stratagème.



Certaines vidéos de la série ont été promues sur les médias sociaux, notamment dans le contexte de la première publicité TikTok^{MD} du CCPE, qui a généré plus de **8 millions d'impressions**, **47 000 clics sur le lien**, **15 000 mentions J'aime** et plus de **380 commentaires**, dont :



« Mine de rien, je conserve cette vidéo » 1j



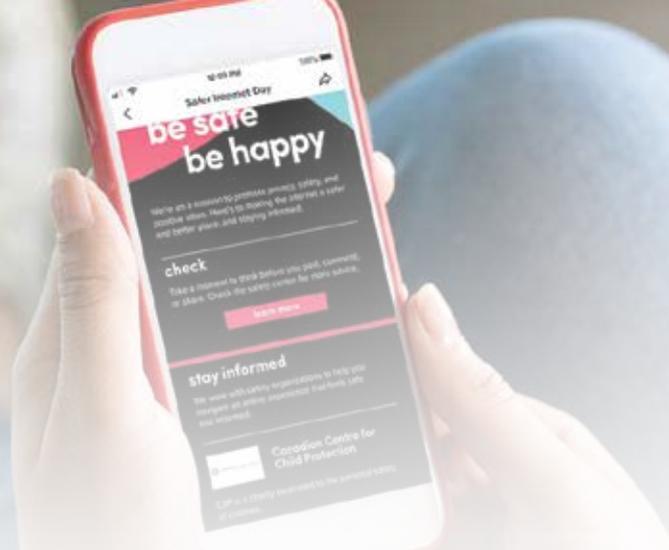
« Il faut que j'envoie ça à mon prof de santé » 3j



« Enfin une pub utile; c'est la première fois que j'en vois une » 3j



« Cette pub devrait devenir virale parce qu'elle rend service aux gens » 4j



Le CCPE a été mis en vedette sur la page découverte de TikTok dans le contexte de la Journée pour un Internet plus sûr.

TikTok a généré 85 % du trafic venant des médias sociaux sur la page [Cyberaide.ca/sextorsion](https://cyberaide.ca/sextorsion), qui a connu un énorme pic de consultations le 9 février avec plus de 6 700 visites (dont environ 7 % en provenance du Manitoba), comparativement à 550 visites la semaine précédente.



Les médias ont en outre manifesté beaucoup d'intérêt : huit articles ont été publiés sur la base de données sur la sextorsion tirées directement du communiqué de presse de la Journée et le CCPE a accordé sept entrevues (dont trois au Manitoba) à des télé et des radios de diverses régions du Canada.



Soutien des partenaires

Le service de l'éducation du CCPE a proposé à 11 divisions scolaires manitobaines qui partagent activement ses publications des moyens de s'impliquer dans la Journée pour un Internet plus sûr (boutons Web, ressources et messages pour les médias sociaux). Nos partenaires des corps de police manitobains ont aussi relayé notre message sur les réseaux sociaux.

Alertes Cyberaide.ca

Les Alertes Cyberaide.ca servent à mettre le public en garde contre les utilisations malveillantes du numérique et à faire connaître de nouvelles ressources pour mieux protéger les enfants. Cyberaide.ca a lancé une alerte en juin 2020 au vu de nombreuses conversations relevées sur le Web clandestin entre délinquants pédosexuels, qui voyaient dans le confinement une occasion sans précédent de se mobiliser et d'échanger les « bonnes pratiques » pour parvenir à leurs fins.

Le directeur de Cyberaide.ca, Stephen Sauer, a accordé trois entrevues aux médias nationaux concernant l'alerte. Dans les 24 heures qui ont suivi sa diffusion, elle a été consultée plus de 700 fois, dont 5 % au Manitoba.



Le CCPE a aussi publié un billet de blogue sur le site ParentsCyberAvertis.ca pour inviter les parents à faire face à la dure réalité de la pandémie et des risques qui l'accompagnent pour les enfants. L'article explique qui sont les *cappers* et comment ils

exploitent les enfants et les jeunes, en plus de proposer des solutions concrètes aux parents et des points à aborder avec leurs enfants. Durant la première semaine, l'article a été consulté plus de 300 fois (12 % des lecteurs étaient Manitobains) et est resté l'une des pages les plus consultées du site ce mois-là.

IDENTIFICATION ET SOUTIEN DES VICTIMES

En octobre 2014, le CCPE a lancé son plan de transformation intitulé *Stratégie numérique pour protéger les enfants les plus jeunes et les plus vulnérables du Canada*. Cette stratégie est la pierre angulaire de nos efforts depuis plusieurs années et nous l'avons renforcée en y greffant notre *Stratégie d'identification et de soutien des victimes*.

Le CCPE s'est concentré sur deux piliers importants de ces initiatives : réduire l'accessibilité des images d'abus pédosexuels et améliorer les services de soutien aux survivant.e.s. En 2020-2021, les actions de sensibilisation à l'échelle mondiale, la recherche et les ressources ont largement contribué à renforcer ces objectifs. Faits saillants :



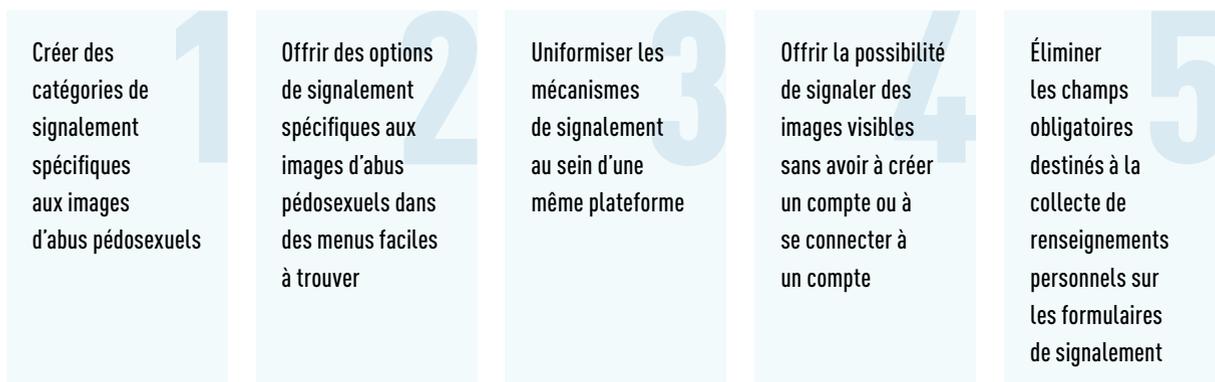
Analyse de mécanismes de signalement d'images d'abus pédosexuels sur les plateformes grand public

À la suite d'informations venant de survivant.e.s et de préoccupations citoyennes transmises à Cyberaide.ca, le CCPE a entrepris un examen systématique de la possibilité de signaler spécifiquement des images d'abus pédosexuels sur 15 plateformes grand public, dont Facebook, YouTube^{MD}, Twitter et Instagram et quelques sites pour adultes, dont Pornhub^{MD} et XVideos.

À l'exception du moteur de recherche Bing^{MD} de Microsoft, aucune de ces plateformes n'offrait au moment de l'analyse d'options spécifiques aux images d'abus pédosexuels pour faire un signalement à partir d'une publication ou d'un message direct ou pour signaler un utilisateur.



Soucieux de clarifier et de simplifier les procédures de signalement des images d'abus pédosexuels, le rapport a formulé cinq recommandations à l'intention des entreprises qui hébergent du contenu généré par les utilisateurs :



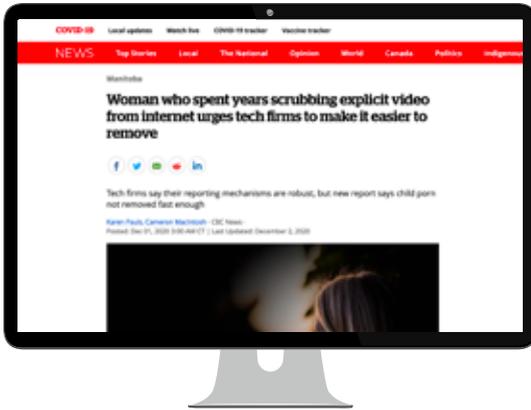
Suite à la publication du rapport, certaines des entreprises qui y étaient citées ont informé le CCPE qu'elles apporteraient des changements à leurs mécanismes de signalement :

- XVideos a doté ses formulaires de signalement et ses fenêtres contextuelles d'une catégorie « Pédopornographie » et permet désormais de signaler un utilisateur sans être connecté – deux modifications tirées directement de nos recommandations.
- Facebook a aussi remédié à une lacune signalée par le CCPE et commencé à offrir une option « Met en scène un enfant » sous la catégorie de signalement « Nudité ».
- La publication du rapport a également ouvert la voie à des discussions avec d'autres plateformes comme TikTok sur les mesures qu'elles pourraient prendre pour rendre leurs services plus sûrs pour les enfants et les jeunes.

On peut lire le rapport intégral à ProtegeonsNosEnfants.ca/analyse_plateformes

« Ce rapport est formidable! Je suis tellement contente que vous fassiez ce travail! J'espère que ce rapport suscitera une prise de conscience à l'échelle mondiale. Je trouve ça drôle que les plateformes aient des options de signalement pour toutes sortes de choses banales, mais pas pour les choses les plus perverses et sinistres qui s'y passent... C'est un thème récurrent : pas d'options spécifiques pour les images d'abus pédosexuels et identification forcée de la personne qui est tombée dessus... Je tiens à vous remercier du fond du cœur; ce travail que vous faites va améliorer mon sort et celui de beaucoup d'autres. J'espère vraiment que vos recommandations seront mises en application; il le faut! »

– COURRIEL D'UNE SURVIVANTE À PROPOS DU RAPPORT



Promotion et réponse des médias

Karen Pauls, reporter aux nouvelles nationales de la CBC, a accepté de prendre l'histoire en exclusivité sous embargo et a interviewé la directrice générale adjointe du CCPE, Signy Arnason, le professeur Hany Farid et une survivante canadienne. Cette entente a donné lieu à un article de fond sur le site de la CBC et à un segment de trois minutes à l'émission *The World at Six*, qui a été repris par CBC Manitoba.

La diffusion du rapport a été soutenue sur les médias sociaux par des publications organiques et payantes qui ont généré plus de 40 000 impressions, tandis que la page du rapport sur le site ProtegeonsNosEnfants.ca a été vue par plus de 5 600 personnes (dont 5 % provenaient du Manitoba) dans la semaine qui a suivi son lancement.

Témoignage devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

À la suite d'un article explosif paru dans le *New York Times* sous le titre « The Children of Pornhub » (Les enfants de Pornhub), qui a montré comment ce site pour adultes profitait de la victimisation d'enfants et d'adultes non consentants, le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique a ordonné une étude de plusieurs semaines de MindGeek, la société mère de Pornhub établie à Montréal. Dans le cadre de ces travaux, le Comité a invité la directrice générale du CCPE, Lianna McDonald, et son directeur TI, Lloyd Richardson, à témoigner de l'état de la protection et de la vie privée des enfants sur Internet.

Les représentants du CCPE ont passé en revue les nombreux préjudices que le vide réglementaire et le manque de coordination dans l'espace numérique font subir non seulement aux enfants, mais aussi aux adultes non consentants. Bien que le Comité s'intéressait surtout aux activités de MindGeek/Pornhub, Lianna McDonald a fait valoir que plusieurs plateformes et fournisseurs de services grand public auraient tout aussi bien pu être passés au crible.

Le CCPE, qui a aussi déposé un document d'information dans le cadre de son témoignage, a recommandé au Comité l'élaboration d'un cadre juridique qui obligerait les FSÉ à adopter certaines pratiques (p. ex. utiliser des outils disponibles dans l'immédiat pour empêcher la remise en ligne d'images illégales et préjudiciables; se doter d'un effectif de modération suffisant; tenir des registres détaillés des signalements reçus et en permettre la vérification par les autorités; se doter à la base d'outils qui accordent la primauté à l'intérêt supérieur des enfants et des survivant.e.s et à leur droit à la vie privée).

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.



Anniversaire de Twitter

Les survivant.e.s avec qui nous travaillons disent consacrer des centaines d'heures à surveiller et à signaler leurs images sur des plateformes en ligne comme Twitter. Pour le 15^e anniversaire de Twitter, le CCPE a aidé les survivant.e.s – ceux et celles qui ont subi la diffusion de leurs images d'abus pédosexuels sur cette plateforme et d'autres sites de médias sociaux du même genre – à souhaiter un triste anniversaire à l'entreprise en témoignant de leur vécu et des traumatismes que chaque retweet leur fait vivre.

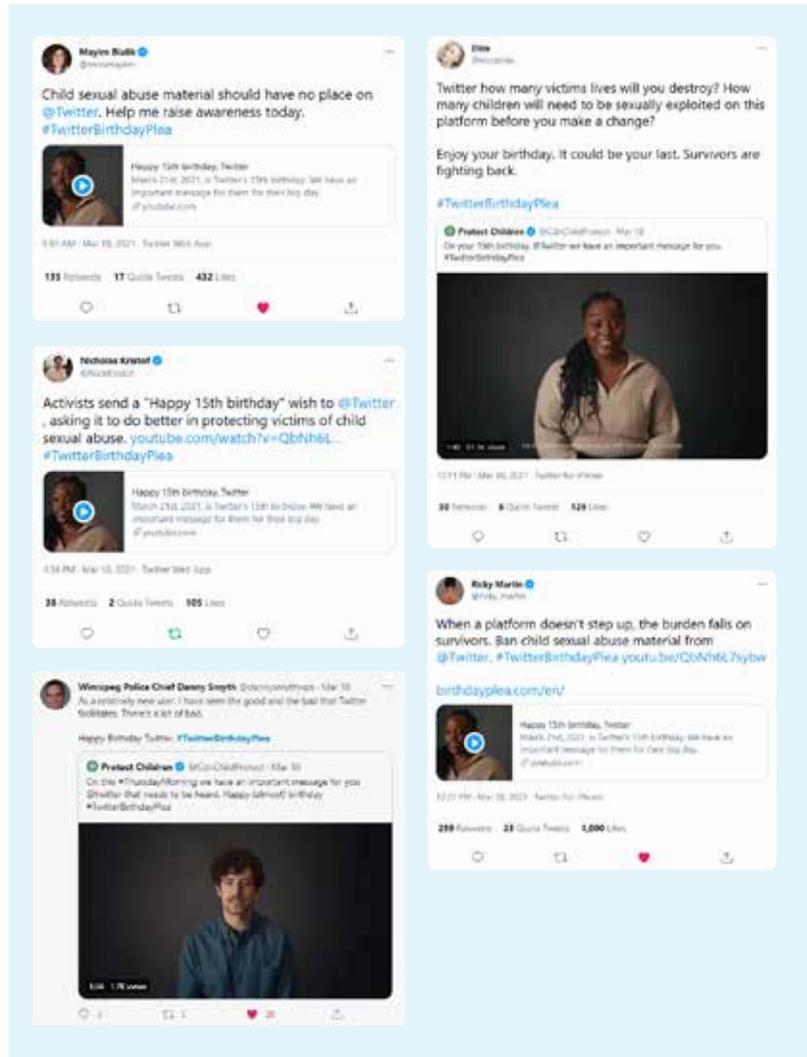
À travers une vidéo bouleversante publiée sur Internet et sur un microsite complémentaire (**birthdayplea.com**), des acteurs ont prêté leur voix à de vrai.e.s survivant.e.s et raconté leurs expériences d'abus et leurs démarches auprès de Twitter pour tenter d'obtenir la suppression de leurs images d'abus pédosexuels. Les véritables survivant.e.s ne figuraient pas dans la vidéo, question d'assurer leur sécurité et leur anonymat.

Le CCPE a profité de l'anniversaire de Twitter pour rappeler ce géant de la technologie à l'ordre sur ses manquements, mais il n'a pas manqué de souligner que la problématique des images d'abus pédosexuels dépasse largement le cadre de Twitter ou des médias sociaux. L'accessibilité et la propagation de ces terribles images sur Internet mobilisent toute une chaîne de fournisseurs de services électroniques, d'hébergeurs, de sites et d'acteurs. Le message qui était lancé, c'est que le temps était venu d'exiger de Twitter et des autres plateformes en ligne qu'ils fassent mieux pour les survivant.e.s et qu'ils suppriment rapidement les images d'abus pédosexuels.

Réponse des médias et promotion

À la fin du mois de mars, la campagne cumulait plus de 330 millions d'impressions sur la base de 128 publications dans les médias traditionnels et sociaux.

Portée en grande partie par des publications organiques sur les médias sociaux, en particulier Twitter, le mot-clic **#TwitterBirthdayPlea** a été utilisé plus de 2 300 fois, ce qui correspond à 29,8 millions d'impressions potentielles. Parmi les mentions notables de la campagne, notons celles de Ricky Martin, de Mayim Baylik, de la survivante Eliza Bleu et du chroniqueur du *New York Times* Nicholas Kristof ainsi que les tweets et retweets de nos alliés internationaux, dont le NSPCC, WeProtect et ECPAT International. Même le chef de la police de Winnipeg, Danny Smyth, a partagé le message de la campagne sur Twitter :



La campagne a également obtenu plus de **7 200 vues sur YouTube** et **12 000 sur Instagram**, où elle a suscité beaucoup d'engagement sous la forme de commentaires, de réactions et de sauvegardes – autant d'indicateurs forts que son message a interpellé les gens.

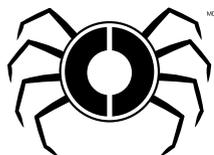
En plus d'un reportage de CTV Winnipeg, la campagne a bénéficié d'une couverture médiatique internationale sur Internet, attirant l'attention de 15 organes d'information de Yahoo! Actualités, du réseau Postmedia (dont le *National Post*) et de *The Stable*, une publication australienne.

Projet Shadow : L'exploitation des enfants est souvent motivée par l'appât du gain. Lancé en décembre 2020, le Projet Shadow est un partenariat public-privé dirigé conjointement par le CCPE et la Banque Scotia et soutenu par les corps de police canadiens et le CANAFE. Cette initiative vise à combattre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et à aider les institutions financières à détecter les opérations liées à ce crime odieux.

Le CANAFE émet des alertes opérationnelles qui expliquent aux entreprises de services financiers les spécificités permettant de détecter le blanchiment d'argent et les produits de la criminalité et transmet l'information à la GRC. L'alerte opérationnelle du projet Shadow comprend 40 indicateurs de blanchiment d'argent lié à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

Grâce aux signalements qu'il a reçus depuis la mise sur pied du projet Shadow, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a pu transmettre à ses partenaires de forces de l'ordre plus de trente dossiers de renseignement financier liés à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES POUR LUTTER CONTRE LES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS



Projet
Arachnid™

PROJET ARACHNID

Début 2016, le CCPE a entrepris de créer une plateforme mondiale pour réduire l'accessibilité aux images d'abus pédosexuels. Lancée en 2017, la plateforme Projet Arachnid a été conçue pour explorer les liens trouvés sur des sites où la présence d'images d'abus pédosexuels a été signalée à Cyberaide.ca et détecter à quels endroits ces images étaient accessibles au public. Lorsque des images d'abus pédosexuels étaient détectées, une demande de suppression était envoyée à l'hébergeur.

Le Projet Arachnid évolue et s'adapte sans cesse pour arriver à mieux détecter les images d'abus pédosexuels de manière proactive. Capable de traiter des milliers d'images à la seconde, le Projet Arachnid possède des capacités de détection et d'action largement supérieures aux méthodes traditionnelles. Depuis son lancement en 2017, Projet Arachnid a **détecté plus de 37,6 millions d'images suspectes et envoyé plus de 7 millions de demandes de suppression**⁵ à des fournisseurs de contenu. En 2020-2021, Projet Arachnid a détecté en moyenne 233 000 images suspectes uniques par mois.

Transcender la définition

En plus de ses fonctions d'exploration, Projet Arachnid a évolué en une plateforme qui offre aux entreprises des outils de détection proactive des images d'abus pédosexuels, dont l'API Shield par Projet Arachnid^{MC} (Shield).

Au lieu d'attendre que Projet Arachnid détecte des images et les en avise, les entreprises peuvent utiliser Shield pour détecter rapidement les images connues sur leurs serveurs et en accélérer ainsi la suppression.

Les entreprises qui ne souhaitent pas interagir directement avec Shield peuvent enregistrer leur service ou leur domaine auprès du CCPE pour que les demandes de suppression leur soient envoyées directement à elles plutôt qu'à leur hébergeur.



SHIELD
Par Projet Arachnid

À l'heure actuelle, 25 entreprises utilisent Shield.

⁵ Au 31 mars 2021.

Certaines entreprises, comme les services de filtrage, peuvent télécharger des listes dynamiques d'adresses URL menant à des images d'abus pédosexuels dans le but de les filtrer.

Les entreprises ont aussi accès à la banque d'empreintes numériques de Projet Arachnid, qui permet de détecter sur Internet des images qui, sans constituer de la pornographie juvénile au sens du *Code criminel*, restent préjudiciables aux survivant.e.s du fait de leur accessibilité sur Internet. Il peut s'agir d'images d'enfants en tenue sexy, d'images intimes autogénérées qui ont été partagées sur Internet sans consentement ou de photos d'une victime connue prises avant ou après les abus qu'elle a subis. La suppression de ces images obéit directement aux recommandations formulées par le CCPE dans son cadre pour la protection et les droits de l'enfant (*Nos manquements envers les enfants : Changer le paradigme*). Une grande proportion des images préjudiciables restent en ligne parce que les entreprises s'en tiennent strictement aux définitions étroites du droit pénal.

Ces images ne répondent pas nécessairement à une définition pénale, mais elles contreviennent souvent aux conditions générales d'utilisation (CGU) des fournisseurs. Projet Arachnid envoie automatiquement des demandes de suppression d'images aux entreprises en cas de violation des CGU. Depuis l'ajout de cette fonction, Projet Arachnid a envoyé plus de 350 000 demandes de suppression aux FSÉ pour de telles violations.

Exploitation des données : Les données du Projet Arachnid et les informations qu'elles donnent sur l'accessibilité des images d'abus pédosexuels à l'échelle internationale sont très utiles dans la lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet.

À partir de ces données, le CCPE est en train de développer une série d'indicateurs dans le but d'amener les plateformes technologiques à rendre des comptes sur les contenus qu'elles diffusent. Les résultats feront l'objet d'un rapport qui évaluera les fournisseurs de contenu selon leur réactivité aux demandes de suppression de Projet Arachnid et les mesures proactives qu'ils prennent pour limiter la diffusion des images d'abus pédosexuels sur leurs plateformes.

La publication de ce rapport est prévue pour l'été 2021.

Projet Arachnid : Briser le cycle des abus

Pour les survivant.e.s, il est réconfortant de savoir qu'il existe un système comme Projet Arachnid, dédié à la suppression des images préjudiciables sur Internet. Cela leur évite aussi d'avoir à chercher leurs propres images et à en demander la suppression. Les survivant.e.s sont de plus en plus nombreux à s'adresser au CCPE pour faire ajouter leurs images à Projet Arachnid afin de ne plus avoir à les surveiller eux-mêmes.

« Je suis extrêmement contente de la création de Projet Arachnid et de sa capacité à réduire le nombre d'images de moi et d'autres victimes qui sont visibles sur Internet et qui nous revictimisent encore et encore. »

– MEMBRE DES PHOENIX 11

Aide aux victimes et aux survivant.e.s

Le CCPE, grâce aux liens de confiance qu'il a su tisser, a eu le privilège d'entendre des témoignages instructifs de victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images. Beaucoup de ces survivant.e.s n'ont pas eu accès à des ressources ou à des soins adéquats dans leur chemin vers la guérison, soit parce qu'ils étaient incapables d'aller chercher les services dont ils avaient besoin, soit parce qu'ils ne savaient pas comment amorcer le processus.

En 2020-2021, le CCPE a mis au point un système pour faciliter la gestion du soutien aux survivant.e.s dans une optique multidisciplinaire et veiller à ce que toutes les options disponibles soient prises en compte pour chaque survivant.e. Pendant que Projet Arachnid s'emploie à lutter contre la distribution des images d'abus pédosexuels, les chargés de dossiers du CCPE conseillent les survivant.e.s et les parents protecteurs pour trouver des thérapeutes dans leur communauté, représentent au besoin leurs intérêts auprès des instances et dans leurs démarches pour obtenir l'aide financière disponible et les renseignent sur les précautions à prendre, la mise en place d'un régime de protection, la psychoéducation suite à un événement traumatique, les relations saines et la sécurité en ligne. Depuis l'implantation du système en janvier, l'équipe d'assistance aux survivant.e.s a géré plus de 140 demandes de soutien. On parle ici de demandes venant des survivant.e.s (qui bénéficient de nos services), d'actions de proximité ou d'offres de soutien à des survivant.e.s, de demandes de soutien reçues par courriel et de consultations avec Cyberaide.ca.

Tout au long de l'année 2020-2021, le CCPE a aidé des survivant.e.s et leurs familles à réduire le risque de revictimisation et à se remettre de ces crimes. En 2020-2021, Cyberaide.ca est intervenue à **11 reprises** pour faire disparaître d'Internet des comptes et des images qui présentaient un risque pour un.e survivant.e ou sa famille. Ces démarches visaient :

- à signaler des comptes de médias sociaux de délinquants qui diffusaient des renseignements personnels sur leurs victimes, les mettant ainsi en danger;
- à signaler des comptes des médias sociaux de personnes qui harcelaient, menaçaient ou traquaient des survivant.e.s ou leur famille.

En 2020-2021, le CCPE a renvoyé **six dossiers** à des instances externes (aide juridique, thérapie ou services de soutien, services d'aide aux victimes provinciaux/territoriaux, agences de protection de l'enfance) et aidé des victimes à formuler une demande auprès de programmes d'aide financière et à déposer une déclaration de la victime.

Le CCPE consacre aussi beaucoup d'énergie à représenter les intérêts des survivant.e.s et des familles auprès des instances (p. ex. coordination avec les autorités policières, les écoles), à renseigner les familles sur les suites d'un traumatisme, les précautions à prendre et les régimes de protection, et à améliorer les connaissances des parents en matière de protection pour réduire les risques de revictimisation.

Voici un exemple de soutien offert à une Manitobaine en 2020-2021 :

Le CCPE prêté assistance à une jeune de plus de 16 ans qui s'est fait exploiter sur diverses plateformes de médias sociaux, qui a vu par la suite des images intimes d'elle mises en circulation et qui s'est fait harceler à répétition sur Internet par un plusieurs hommes. La jeune femme avait aussi reçu des menaces de violence physique de la part de l'auteur initial, qui disait savoir où la trouver. Elle présentait des signes de traumatisme importants (automutilation, etc.).

Soutien fourni par le CCPE :

- Suivi téléphonique hebdomadaire avec la famille (soutien et conseils)
- Ressources éducatives sur les traumatismes
- Aide financière pour une activité périscolaire thérapeutique
- Ajout des images intimes de la jeune à Projet Arachnid pour en faciliter la détection en ligne et la suppression
- Signalement et suppression des comptes en cause
- La jeune femme reçoit toujours du soutien à l'heure actuelle

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SURVIVANT.E.S ET COMPRÉHENSION DE LEURS BESOINS PARTICULIERS

Le CCPE a le privilège d'entendre les témoignages instructifs de survivant.e.s d'abus pédosexuels enregistrés et potentiellement diffusés sur Internet. L'information recueillie auprès de ces survivant.e.s oriente nos actions de défense visant à mieux desservir cette population.

En plus de travailler individuellement avec des survivant.e.s, le CCPE continue d'accompagner différents groupes de défense des intérêts des survivant.e.s – Phoenix 11, Chicago Males, Aramid Collective – qui mettent en commun leurs puissantes voix pour opérer des changements qui rendront le monde plus sûr pour les enfants.

Pour en savoir plus sur ces groupes et leur travail, on consultera le site ProtegeonsNosEnfants.ca.

Efforts pour faciliter l'enregistrement et l'utilisation de déclarations de la victime et de déclarations au nom d'une collectivité au Manitoba

Depuis 2016, le CCPE aide des survivant.e.s d'abus pédosexuels avec prise d'images ainsi que leurs parents ou tuteurs, selon le cas, à enregistrer une déclaration de la victime (DV) et coordonne le dépôt des DV écrites et enregistrées lors des audiences de détermination de la peine au Canada. Ces DV sont déposées lorsque des images d'un.e survivant.e d'abus pédosexuels avec prise d'images (qui a produit une DV) sont trouvées dans la collection d'une personne accusée. L'intervention du CCPE dans le dépôt de ces DV protège l'identité des survivant.e.s et leur permet de se faire entendre lors de l'audience de détermination de la peine.

Le CCPE produit aussi des déclarations au nom d'une collectivité (DC) et les présente aux tribunaux canadiens au nom de collectivités distinctes (victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images, victimes de voyeurisme, victimes de leurre, victimes de diffusion non consensuelle d'images intimes) et continue de coordonner toutes les présentations de la DC des Phoenix 11 aux tribunaux canadiens. Dans les cas où la présentation d'une DV s'avère difficile ou impossible, la présentation d'une DC permet de sensibiliser le tribunal aux préjudices potentiels ou futurs que la victime pourrait subir.

Voici quelques cas intéressants de présentation d'une DV ou d'une DC à un tribunal manitobain :

- La DC du CCPE au nom des survivant.e.s d'abus pédosexuels avec prise d'images a été abondamment citée dans une décision de la Cour provinciale du Manitoba. Plus de trois pages ont été consacrées à des informations tirées de la DC et à des citations tirées de *l'Enquête internationale du CCPE auprès des survivant.e.s* dans une affaire portant sur des images d'enfants dans des poses sexuellement suggestives. Ces détails semblent avoir grandement aidé le tribunal à comprendre les préjudices associés à des images d'abus pédosexuels de ce type et crée un précédent pour d'autres affaires impliquant de telles images.
- La DC du CCPE au nom des victimes de voyeurisme a été présentée pour la première fois.
- Les DV déposées par le CCPE ont presque toutes été traduites et peuvent désormais être déposées en français et en anglais dans des procédures judiciaires.

« Je dois dire que ces DV ont permis à tout le monde de bien comprendre qu'on parle ici de vraies personnes qui subissent de vrais préjudices du fait du visionnement et de la diffusion de ces images d'abus pédosexuels. »

– UN PROCUREUR DE LA COURONNE

Le CCPE intervient dans une affaire au Manitoba où l'accusé voulait avoir accès à des images d'abus pédosexuels : En novembre 2020, le CCPE était représenté par un avocat externe dans une audience où l'accusé réclamait l'accès, pour sa défense, aux images d'abus pédosexuels qu'il aurait possédées. Le tribunal a reconnu l'expertise du CCPE sur la question des images d'abus pédosexuels et de leurs conséquences pour les victimes et jugé que l'opinion du CCPE serait utile au traitement de l'affaire. Dans ses conclusions, le CCPE a défini des conditions de prudence dans l'éventualité où le tribunal autoriserait l'expert de l'accusé à accéder aux images pour le compte de la défense. Une décision écrite est attendue dans un avenir proche.

LA SUITE DES CHOSES

Depuis l'entrée en vigueur de la loi concernant la dénonciation obligatoire de la pornographie au Manitoba, nous constatons que l'importance de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation ne se dément pas. En 2021-2022, le CCPE continuera de se consacrer activement à la réalisation des objectifs suivants :

Exploitation de la technologie pour lutter contre les images d'abus pédosexuels



Les petits et moyens fournisseurs de services électroniques s'adressent au CCPE dans le but d'utiliser Shield par Projet Arachnid : une interface de programmation (API) destinée à enrayer la propagation d'images d'abus pédosexuels. Le CCPE a aussi ajouté les images préjudiciables ou violentes aux types de demandes qui sont envoyées par Projet Arachnid. Il peut s'agir, par exemple :

- d'images fixes d'une victime connue prises avant ou après l'abus pédosexuel;
- d'images intimes autogénérées qui ont été partagées sur Internet sans consentement;
- d'images d'enfants dans des tenues ou des poses sexuellement suggestives.

Ces images ne répondent pas nécessairement à une définition pénale, mais elles contreviennent souvent aux conditions générales d'utilisation (CGU) des fournisseurs. Projet Arachnid envoie automatiquement des demandes de suppression d'images aux entreprises en cas de violation des CGU. En 2020-2021, le CCPE a envoyé 350 000 demandes de suppression aux FSÉ pour violation des CGU à des fournisseurs et nous prévoyons que ce nombre augmentera considérablement dans l'année à venir.

Soutien aux victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images



En 2021-2022, le CCPE compte :

- poursuivre la collaboration avec les autorités policières et la protection de l'enfance pour faire en sorte que les informations relatives aux images de victimes identifiées soient versées dans le Projet Arachnid pour en faciliter la détection et la suppression;
- améliorer les mécanismes de signalement pour les victimes et les survivant.e.s qui craignent que des images d'abus ou d'exploitation aient été distribuées afin d'en faciliter la suppression;
- lancer une version condensée de son enquête internationale auprès des survivant.e.s (aujourd'hui adultes) d'abus pédosexuels avec prise d'images;
- continuer de travailler avec des groupes de défense des intérêts des survivant.e.s pour renforcer les actions de lutte contre les abus pédosexuels sur Internet et exiger des changements dans la prise en charge de ces images;

- continuer de travailler avec les survivant.e.s pour créer et actualiser des DV et les mettre à la disposition des procureurs au Manitoba et dans le reste du Canada afin qu'ils puissent les utiliser dans les procédures judiciaires;
- examiner des possibilités de recours juridiques et de réparations financières pour les victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images et réclamer des modifications législatives au besoin;
- lancer une enquête auprès des parents protecteurs (membres non abuseurs des familles) des victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images pour leur offrir la possibilité de livrer leur témoignage et d'aider à orienter les recommandations destinées à mieux desservir les jeunes victimes.

Formation continue et ressources pour la protection de l'enfance

Le CCPE continuera d'offrir de la formation et des ressources aux professionnels de la protection de l'enfance en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants.

- Nous tiendrons notre Colloque annuel de formation sur les enfants disparus ou exploités (en 2022; date à déterminer).
- Nous donnerons des présentations et des séances d'information à la demande des agences et des régies de protection de l'enfance.
- Nous ajouterons des modules de formation en ligne sur la problématique des abus pédosexuels avec accès aux vidéos d'experts.
- Nous aiderons les victimes prises en charge par la protection de l'enfance à faire supprimer d'Internet les images se rapportant aux abus qu'elles ont subis.
- Nous enverrons aux agences de protection de l'enfance du matériel d'information et d'intervention à remettre aux survivant.e.s ainsi qu'à leurs parents protecteurs (<https://ProtegeonsNosEnfants.ca/fr/ressources-et-recherche/soutien-aux-familles-de-survivantes-survivants/>).
- Nous instituerons un suivi régulier auprès des responsables de la protection de l'enfance concernant les signalements retransmis par Cyberaide.ca.
- Nous continuerons d'alimenter le portail de la protection de l'enfance afin de réaliser des gains d'efficacité et de rester en contact régulier avec les professionnels de la protection de l'enfance.



Campagnes de sensibilisation



En 2021-2022, le CCPE déploiera une campagne de sensibilisation au Manitoba pour inciter la population à signaler toute inquiétude concernant un abus pédosexuel. Des publicités seront diffusées sur différents supports (panneaux d'affichage, médias sociaux, publicités imprimées et publicités vidéo).



CENTRE CANADIEN *de* PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.

protegeonsnosenfants.ca

Cyberaide.ca est un programme du Centre canadien de protection de l'enfance, un organisme de bienfaisance enregistré qui se consacre à la protection personnelle de tous les enfants.